
Procès-verbal de la séance de la Commission permanente du 13 février 2017

SOMMAIRE

Présidence de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 6)
Désignation d'un secrétaire de séance	(p. 6)
Appel nominal	(p. 6)
Adoption des procès-verbaux des Commissions permanentes des 13 décembre 2016 et 9 janvier 2017	(p. 7)
Dépôt de pouvoirs pour absence momentanée	(p. 7)
N°CP-2017-1402 Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain de la parcelle cadastrée CV 225 constituant l'assiette foncière de la rue Martin Luther King et appartenant à l'association syndicale libre de la voirie du Carré Rostand -	(p. 7)
N°CP-2017-1403 Craponne - Principe du déclassement futur de la rue des Docteurs Mérieux - Autorisation donnée à la Société BioMérieux de déposer une demande de permis de construire -	(p. 7)
N°CP-2017-1404 Lyon 2° - Pôle d'échanges multimodal de Lyon-Perrache - Principe du déclassement futur d'une partie du domaine public de voirie métropolitain d'une emprise située rue Dugas Montbel - Autorisation donnée à la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) de déposer une demande de permis de construire -	(p. 7)
N°CP-2017-1405 Genay - Poste Rancé - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable de travaux -	(p. 7)
N°CP-2017-1406 Quincieux - Travaux d'aménagement de voirie pour améliorer l'accès des convois à l'unité de maturation de mâchefers d'incinération et à un centre de tri, transit et regroupement de déchets non dangereux situés chemin de Crouloup et exploités par le Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais Dombes (SYTRAIVAL) - Offre de concours par le SYTRAIVAL -	(p. 7)
N°CP-2017-1407 Expertise d'accessibilité et de sécurité de la voirie et des espaces publics sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -	(p. 8)
N°CP-2017-1408 Albigny sur Saône - Aménagement de la rue Zipfel et du chemin de Notre-Dame - Lot n°1 : voirie et réseaux divers (VRD) et lot n°2 : murs - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée -	(p. 8)
N°CP-2017-1409 Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 - Opération Neurocampus - Autorisation de signer un avenant n°2 à la convention d'occupation du domaine public hospitalier -	(p. 10)
N°CP-2017-1410 Transfert d'une garantie d'emprunt accordée dans le cadre de la création de l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat -	(p. 10)
N°CP-2017-1411 Garanties d'emprunts accordées à l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) 38 auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -	(p. 10)

N°CP-2017-1412	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0348 du 07 septembre 2015 -</i>	(p. 10)
N°CP-2017-1413	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité Nouvelle auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) - Décision modificative aux décisions des Commissions permanentes n°CP-2015-0542 du 7 décembre 2015, n°CP-2015-0449 du 12 octobre 2015 et n°CP-2016-0867 du 23 mai 2016 -</i>	(p. 10)
N°CP-2017-1414	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 10)
N°CP-2017-1415	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'Association recherche handicap et santé mentale (ARHM) auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-1320 du 13 décembre 2016 -</i>	(p. 10)
N°CP-2017-1416	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement de la dette - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0536 du 7 décembre 2015 -</i>	(p. 10)
N°CP-2017-1417	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-0638 du 11 janvier 2016 -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1418	<i>Garantie d'emprunt accordée à l'association Santé mentale et communautés auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1419	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF sud-est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1420	<i>Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1421	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1422	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1423	<i>Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme (SA) coopérative de production d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit agricole mutuel Centre-Est -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1424	<i>Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1425	<i>Garantie d'emprunts accordée à la SAEM SEMCODA auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1426	<i>Vernaison - Garantie d'emprunt accordée à l'association Maison Saint Joseph auprès de la Société générale -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1427	<i>Fourniture et maintenance du matériel d'inspection télévisée HYDROVIDEO - Autorisation de signer le marché suite à une procédure négociée sans mise en concurrence avec l'entreprise HYDROVIDEO -</i>	(p. 13)
N°CP-2017-1428	<i>Fourniture de pièces détachées et maintenance pour matériels de marque ANDRITZ - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables avec la société ANDRITZ -</i>	(p. 13)
N°CP-2017-1429	<i>Migration de la supervision et rénovation des interfaces locales à la station d'épuration de Pierre-Bénite - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable -</i>	(p. 13)
N°CP-2017-1430	<i>Jonage - Restructuration du réseau d'assainissement - Rue Nationale (tranche ferme) et rue Neuve (tranche optionnelle) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 13)
N°CP-2017-1431	<i>Albigny sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 18, chemin Notre-Dame -</i>	(p. 14)

N°CP-2017-1432	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n°474 et 624, situés 4, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Khouja Chaker -</i>	(p. 14)
N°CP-2017-1433	<i>Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terrailon - Acquisition, à titre onéreux, de 3 garages constituant les lots de copropriété n°29, 43 et 45 situés 57, chemin de Terrailon et appartenant à Alliadé habitat -</i>	(p. 14)
N°CP-2017-1434	<i>Cailloux sur Fontaines - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieudit La Racombe et appartenant à l'indivision Genevois -</i>	(p. 14)
N°CP-2017-1435	<i>Craponne - Francheville - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de diverses parcelles de terrain destinées à être incorporées au domaine public de voirie métropolitaine et appartenant au Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL) -</i>	(p. 14)
N°CP-2017-1436	<i>Genay - Voirie de proximité - Mise en demeure d'acquérir un terrain nu situé lieu-dit Les Lisières et appartenant à Mme Thérèse Villalta - Renoncement à l'acquisition -</i>	(p. 14)
N°CP-2017-1437	<i>Jonage - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, et intégration dans le domaine public de voirie métropolitain, d'une parcelle de terrain nu située 22, rue des Biesses et appartenant à M. et Mme Philippe Dreyer -</i>	(p. 14)
N°CP-2017-1438	<i>Lyon 3°- Projet Lyon Part Dieu - Acquisition des lots n°46 et 47 à usage d'emplacements de stationnement et des lots n°113 et 214 à usage de bureaux situés au rez-de-chaussée et au niveau mezzanine de la copropriété l'Amphytrion au 11 et 15, boulevard Vivier Merle, et appartenant à la SCI Lyon Chado -</i>	(p. 14)
N°CP-2017-1439	<i>Lyon 3°- Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'un garage formant respectivement les lots n°1034 et 1111 de la copropriété Le Vivarais, situés au 9, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Philippe Chaudet -</i>	(p. 14)
N°CP-2017-1440	<i>Lyon 3°- Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 1, rue Saint-Isidore et appartenant à la société UTEI Saint Isidore -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1441	<i>Lyon 3°- Développement urbain - Projet Lyon Part Dieu - Acquisition de lot de copropriété n°10 à usage de bureaux situé au rez-de-chaussée et au niveau entresol du bâtiment B9 et B11 au 25, boulevard Vivier Merle et appartenant à la SCI Merle 25 -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1442	<i>Lyon 3°- Développement urbain - Projet Lyon Part Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement formant le lot n°225 et d'un emplacement de stationnement formant le lot n°60 de la copropriété l'Amphytrion cadastrée EM 230, situés au 11, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Thierry Decomble -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1443	<i>Lyon 8°- Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées 65 bis - 67, rue Feuillat et appartenant à la Ville de Lyon -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1444	<i>Poleymieux au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin de la Péronière et appartenant aux conjoints Guerrier -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1445	<i>Rillieux la Pape - Equipement Public - Acquisition, à titre onéreux, d'un tènement situé 9001, chemin de la Croix et appartenant à la Commune -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1446	<i>Vénissieux - Voirie de proximité - Acquisition à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées 26-28, rue Francis de Pressensé, cadastrées AA 221 et AA 222 et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé Côté Moulin à Vent -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1447	<i>Villeurbanne - Equipement Public - Acquisition à titre onéreux, d'un immeuble (bâti et terrain) situé 39, rue Bourgchanin, cadastré BW 28 et BW 30 et appartenant à Mme Georgette Meunier -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1448	<i>Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 terrains nus, situés 36 et 38, rue du 8 mai 1945 et appartenant à la Société civile immobilière de construction vente (SCCV) Clos Caroline -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1449	<i>Villeurbanne - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'un tènement immobilier situé 182, rue de la Poudrette et appartenant à la Société civile immobilière (SCI) Poudrette -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1450	<i>Villeurbanne - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble (bâti+terrain) situé 39, rue Bourgchanin, cadastré BW 29 et appartenant à Mme Audrey Colonna -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1451	<i>Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) la Soie - Acquisition, à titre gratuit, du tènement immobilier situé sur les parcelles cadastrées BZ 36 et BZ 37 au 9, rue Francia et appartenant à la Commune -</i>	(p. 15)

N°CP-2017-1452	<i>Lyon 3°- Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Cession, à titre onéreux, de volumes et emprise à créer sur la parcelle de terrain bâti cadastré AR 7, et sur les parcelles de terrain nu cadastrées AR 62, AR 75, AR 77, AR 78 et sur une parcelle à cadastrer rue Servient, le tout situé rue de Bonnel, rue Servient, rue des Cuirassiers et rue du Docteur Bouchut, à la société (SAS) Uni Commerces, ou toute société se substituant à elle -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1453	<i>Lyon 7°- Aménagement - Opération mixte habitat et commerces - Cession, à titre onéreux, suite à consultation, au profit de la co-promotion Pitch/Noaho, avec faculté de substitution, de parcelles de terrain nu cadastrées CD 263 et CD 265, situées 62, 64, avenue Debourg - Autorisation de dépôt d'un permis de construire -</i>	(p. 15)
N°CP-2017-1454	<i>Vaulx en Velin - Equipement public - Cession, à titre gratuit, à la Commune, de 2 parcelles de terrain situées 1 à 9, chemin de la Ferme, dans le quartier des Noirettes -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1455	<i>La Tour de Salvagny - Equipement public - Echange, avec soulte, entre la Commune de la Tour de Salvagny et la Métropole de Lyon, de parcelles boisées situées avenue du Casino -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1456	<i>Rillieux la Pape - Voirie de proximité - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et la Commune de Rillieux la Pape de divers terrains nus situés avenue des Nations et rue d'Athènes -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1457	<i>Lyon 3°- Habitat - Déclaration d'utilité publique (DUP) d'Opération de restauration immobilière (ORI) - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de 4 lots dans un immeuble en copropriété situé 208, rue de Créqui -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1458	<i>Lyon 3°- Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un immeuble situé 9, rue Roux Soignat -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1459	<i>Lyon 6°- Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de la Société d'aménagement et de construction de la Ville de Lyon (SACVL), de l'immeuble situé 11, cours Vitton -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1460	<i>Lyon 7°- Développement urbain - Parc Blandan - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique administratif, au profit de la Ville de Lyon, des parcelles cadastrées BI 154 et BI 156 et situées au 37, rue du Repos -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1461	<i>Villeurbanne - Habitat et Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de l'immeuble situé 70, rue Léon Blum -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1462	<i>Villeurbanne - Equipement public - Abandon de servitudes de puisage d'eau et de poste de livraison EDF de diverses parcelles de terrain situées 7, avenue de Bel Air, rues Alfred de Musset et Henry Legay par les sociétés Safran Landing Systems, SCI club de la Soie, Silky Way et la Métropole de Lyon -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1463	<i>Vaulx en Velin - Carré de Soie - Projet urbain partenarial (PUP) Gimenez - Travaux - Lots n° 1 et 3 - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1464	<i>Schéma directeur des énergies de la Métropole de Lyon - Convention de partenariat avec GRTgaz pour 2016-2018 -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1465	<i>Limonest - Ilot de la Plancha - Protocole d'accord transactionnel pour le versement d'une indemnité de résiliation du bail professionnel entre la Métropole de Lyon et la société civile de moyens (SCM) de Mmes Bachelard-Barbe et Rendu-Tavernier pour le local situé au 168, avenue du Général de Gaulle -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1466	<i>Villeurbanne - Opération de restauration immobilière du 91, rue des Charmettes - Engagement de l'enquête parcellaire suite à la déclaration d'utilité publique (DUP) -</i>	(p. 16)
N°CP-2017-1467	<i>Fourniture d'une plateforme de facturation et de dématérialisation des échanges entre la Métropole de Lyon et les services d'aide à domicile (SAAD) et d'un service de télégestion basé sur un serveur vocal interactif et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre -</i>	(p. 18)
N°CP-2017-1468	<i>Hébergement de services numériques de la Métropole de Lyon et infogérance d'infrastructures associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services -</i>	(p. 19)
N°CP-2017-1469	<i>Réalisation et livraison des chèques d'accompagnement personnalisé en faveur des bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) - Autorisation de signer un accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 19)

N°CP-2017-1470	<i>Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er novembre au 31 décembre 2016 -</i>	(p. 19)
N°CP-2017-1471	<i>Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et une demande de permis de construire -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1472	<i>Saint Priest - Autorisation donnée à la société ENGIE de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien immobilier métropolitain cadastré AW 158 et situé rue Clément Ader -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1473	<i>Villeurbanne - Carré de soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie (VLS) - Autorisation donnée à la société dénommée SNC ALTAREA COGEDIM ZAC VLS ou à toute personne se substituant à elle, de déposer toutes demandes d'autorisations d'urbanisme sur la parcelle métropolitaine cadastrée BZ 99 et située 24, rue de la Poudrette -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1474	<i>Meyzieu - Restructuration du collège Evariste Galois - Lot n°3 : charpente bois et métallique - Lot n°7 : métallerie - Lot n°12 : chaufferie ventilation plomberie - Lot n°13 : courants forts et faibles - Lot n°15 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer les modifications aux marchés de travaux -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1475	<i>Fourniture d'équipements de protection individuelle - Chaussures hautes et basses, bottes et cuissardes pour les agents de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1476	<i>Fourniture d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Métropole de Lyon : parkas et vêtements techniques - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Abrogation de la décision de la Commission permanente n°CP-2016-1334 du 12 septembre 2016 -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1477	<i>Maintenance des installations de courants forts des bâtiments de la Métropole de Lyon - Lots n°1 et n°2 - Autorisation de signer les accords-cadres de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1478	<i>Prestations de stationnement dans les parcs souterrains : tickets prépayés, abonnements et cartes prépayées - Autorisation de signer l'accord-cadre de services à la suite d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1479	<i>Prestations de nettoyage de bâtiments de la Métropole de Lyon - Lots n°11, 12, 14 et 16 - Autorisation de signer les accords-cadres de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1480	<i>Fourniture de bois pour les bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n°2 : fourniture de panneaux dérivés du bois, de mélaminés, stratifiés et de parquets - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1481	<i>Fourniture de pièces détachées constructeurs, de produits, d'outillages spécifiques et de maintenance des véhicules de la Métropole de Lyon de moins de 3,5 tonnes - Lot n°1 : marque Renault - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1482	<i>Bron - Travaux de restructuration et d'extension du Neurocampus de Lyon - Lots n°2, 3, 4, 6, 8, 9, 11, 14, 15, 16, 17, 20 et 21 - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1483	<i>Bron - Travaux de restructuration et d'extension du Neurocampus de Lyon - Lot n°5 : traitement des façades - Lot n°7 : structure métallique - métallerie - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 20)
N°CP-2017-1484	<i>Lyon 6° - Nettoyement de la rue intérieure de la Cité Internationale - Autorisation de signer l'accord-cadre de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 21)
N°CP-2017-1485	<i>Villeurbanne - Projet urbain Grandclément - Eviction commerciale de la société à responsabilité limitée (SARL) dénommée NETTOYAGES PROPRIETE SERVICES du local appartenant à la Métropole de Lyon situé 36, rue Emile Decors - Approbation de la convention de résiliation de bail et d'indemnisation -</i>	(p. 21)
N°CP-2017-1486	<i>Lyon 4° - Tunnel de la Croix-Rousse - Marché de conception-réalisation des travaux de rénovation lourde du tunnel - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel pour la résolution des appels en garantie -</i>	(p. 21)

N°CP-2017-1487	<i>Lyon 3°- Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Déclassement du domaine public métropolitain des volumes existants ou à créer situés sur les parcelles cadastrées AR 7, AR 62, AR 78, d'une emprise non cadastrée rue Servient, et d'une emprise d'une partie de la parcelle cadastrée AR 75 rue du Docteur Bouchut -</i>	(p. 22)
N°CP-2017-1488	<i>Candidature de la Métropole de Lyon au programme européen Urbact III - Demande de subventions auprès de l'Union européenne -</i>	(p. 22)
N°CP-2017-1489	<i>Décines Charpieu - Ecully - Lyon 3°- Lyon 4°- Ca luire et Cuire - Tassin la Demi Lune - Charly - Lyon 9°- Lyon 2°- Charbonnières les Bains - Corba s - Villeurbanne - Saint Genis les Ollières - Lyon 1er - Lyon 7°- Aides à la pierre - Logement s ocial 2016 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux -</i>	(p. 11)
N°CP-2017-1490	<i>Lyon 2°- Hôtel Dieu - Aménagement des espaces publics attenants - Lot n°1 : voirie et réseaux divers (VRD), assainissement des eaux pluviales et mobiliers - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 22)
N°CP-2017-1491	<i>Lyon 3°- Projet Lyon Part-Dieu - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Opération immobilière Two Lyon renommée projet Vinci Immobilier d'entreprise - Convention de participation des constructeurs au coût des équipements publics de la ZAC avec la Société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu et la Société Vinci Immobilier d'entreprise -</i>	(p. 22)
N°CP-2017-1492	<i>Lyon 2°- Prestations de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer la modification n°4 au marché public -</i>	(p. 23)
N°CP-2017-1493	<i>Location et maintenance de balayeuses aspiratrices thermiques sans conducteur pour assurer des prestations de nettoyage sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lots n°1 et 2 - Autorisation de signer les accords cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
N°CP-2017-1494	<i>Lavage et maintenance des silos sur le territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 24)
N°CP-2017-1495	<i>Prestations de fauchage, d'entretien des fossés et accotements de voirie sur le territoire de la Métropole de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 25)
N°CP-2017-1496	<i>Lyon 8°- Lyon 9°- Gestion globale de nettoyage de quartiers - Lots n°1 et 2 - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 25)
N°CP-2017-1497	<i>Mise à disposition de personnel intérimaire pour la Métropole - Lot n°4 : mise à disposition de personnel intérimaire pour le restaurant administratif de la Métropole - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public -</i>	(p. 25)

**Présidence de monsieur Gérard Collomb
Président**

Le lundi 13 février à 9 heures 30, mesdames et messieurs les membres de la Commission permanente, dûment convoqués le 3 février 2017 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de la Métropole, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

Désignation d'un secrétaire de séance

M. LE PRÉSIDENT : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur Damien Berthilier pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Berthilier vous avez la parole.

(Monsieur Damien Berthilier est désigné et procède à l'appel nominal).

Membres de la Commission permanente

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mme Piantoni.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Abadie), Vesco (pouvoir à M. Bernard).

Membres invités

Présent : M. Gouverneyre.

Absents non excusés : MM. Chabrier, Devinaz, Lebuhotel et Longueval.

Absente excusée : Mme Runel.

(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte)

Dépôt de pouvoirs pour absence momentanée

- Mme Piantoni (pouvoir à Mme Belaziz)
- M. Képénékian (pouvoir à Mme Brugnera)

**Adoption des procès-verbaux
des Commissions permanentes des 13 décembre 2016 et 9 janvier 2017**

M. LE PRESIDENT : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance des procès-verbaux des séances des Commissions permanentes des 13 décembre 2016 et 9 janvier 2017. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais les mettre aux voix.

(Les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité).

N° CP-2017-1402 - Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie métropolitain de la parcelle cadastrée CV 225 constituant l'assiette foncière de la rue Martin Luther King et appartenant à l'association syndicale libre de la voirie du Carré Rostand - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1403 - Craponne - Principe du déclassement futur de la rue des Docteurs Mérieux - Autorisation donnée à la Société BioMérieux de déposer une demande de permis de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1404 - Lyon 2° - Pôle d'échanges multimodal de Lyon-Perrache - Principe du déclassement futur d'une partie du domaine public de voirie métropolitain d'une emprise située rue Dugas Montbel - Autorisation donnée à la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) de déposer une demande de permis de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1405 - Genay - Poste Rancé - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable de travaux - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1406 - Quincieux - Travaux d'aménagement de voirie pour améliorer l'accès des convois à l'unité de maturation de mâchefers d'incinération et à un centre de tri, transit et regroupement de déchets non dangereux situés chemin de Crouloup et exploités par le Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais Dombes (SYTRAI VAL) - Offre de concours par le SYTRAI VAL - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N°CP-2017-1407 - Expertise d'accessibilité et de sécurité de la voirie et des espaces publics sur le territoire de la Métropole de Lyon - Accord-cadre à bons de commande - Autorisation de signer l'accord-cadre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N°CP-2017-1408 - Albigny sur Saône - Aménagement de la rue Zipfel et du chemin de Notre-Dame - Lot n°1 : voirie et réseaux divers (VRD) et lot n°2 : murs - Autorisation de signer les marchés à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n°CP-2017-1402 à CP-2017-1408. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur : Monsieur le Président, mes chers collègues, le premier dossier n°CP-2017-1402 concerne la Commune de Saint Priest.

L'Association syndicale libre de la voirie du Carré Rostand a sollicité la Métropole de Lyon pour le classement dans le domaine public de voirie métropolitain de la parcelle cadastrée CV 225. L'ensemble des services métropolitains consultés a émis un avis favorable à ce classement. Aux termes du compromis, l'association syndicale libre de la voirie du Carré Rostand céderait cette parcelle à titre purement gratuit.

Le dossier suivant n°CP-2017-1403 concerne la Commune de Craponne. Dans le cadre de l'aménagement de son site de Craponne, la Société BioMérieux a sollicité la Métropole de Lyon pour le déclassement du domaine public métropolitain de la rue des Docteurs Mérieux. L'enquête technique a révélé que plusieurs réseaux passent sur l'emprise. Leur dévoiement éventuel sera entièrement à la charge de la Société BioMérieux. L'ensemble des services métropolitains a émis un avis favorable à ce déclassement. Par arrêté du Président de la Métropole du 1er août 2016, une enquête publique a été ouverte du 3 octobre au 17 octobre 2016 inclus. A l'issue de cette enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable. Il est donc proposé que la Métropole prenne acte, dès à présent, du principe de déclassement d'une partie du domaine public métropolitain de la rue des Docteurs Mérieux à Craponne. Le déclassement proprement dit interviendra par décision ultérieure, après constatation de la désaffectation.

Le dossier n°CP-2017-1404 concerne Lyon 2°. Dans le cadre du projet d'amélioration des liaisons du pôle d'échanges de Lyon-Perrache piloté par la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence et afin de réaliser un point d'accès direct aux quais de la gare depuis la place des Archives, la Société nationale des chemins de fer français (SNCF) a saisi la Métropole de Lyon pour le déclassement et la cession d'une emprise située rue Dugas Montbel à Lyon 2° pour une superficie de 950 mètres carrés. Dans ce contexte, la SNCF sollicite la Métropole pour obtenir une autorisation de déposer son permis de construire. Le dévoiement des réseaux et l'ensemble des frais liés à la procédure de déclassement seront à la charge de la SNCF. Il est donc proposé que la Métropole prenne acte, dès à présent, du principe de déclassement d'une partie du domaine public de voirie métropolitain. Ce déclassement proprement dit interviendra par décision ultérieure.

Le dossier n°CP-2017-1405 concerne la Commune de Genay. Elle a connu une requalification de son centre-bourg historique au cours des années 2000.

Une étude de cadrage urbain a été menée sur le centre ancien, à la suite de laquelle il a été décidé de lancer une requalification du site de l'actuel parking Poste Rancé et de la butte adjacente. L'opération se situe à proximité d'un monument historique protégé au titre des abords en application de l'article L 621-30 du code du patrimoine. Les travaux à mettre en oeuvre à proximité de ce monument historique sont donc soumis à une autorisation d'urbanisme sous la forme d'une déclaration préalable. La mise en oeuvre de cette procédure doit faire l'objet d'une décision de la Commission permanente. La déclaration préalable de travaux sera déposée auprès de la Commune de Genay qui l'instruira en prenant l'avis de l'architecte des Bâtiments de France ;

Le dossier n°CP-2017-1406 concerne la Commune de Quincieux. Par arrêté préfectoral du 10 avril 2015, monsieur le Préfet du Rhône a autorisé le Syndicat mixte d'élimination, de traitement et de valorisation des déchets Beaujolais Dombes, à savoir le SYTRIVAL à exploiter une unité de maturation des mâchefers d'incinération et à un centre de tri, transit et regroupement de déchets non dangereux, situés chemin de Crouloup à Quincieux. Certaines voies situées sur la Commune de Quincieux sont concernées par les itinéraires de convois ; il s'agit des voies rue du Port Mâcon, route de Fouilloux, chemin de Crouloup et chemin de Lafay.

Deux points ont été identifiés comme pouvant être de nature à empêcher une bonne circulation des convois :

- passage sous voies ferrées, route de Fouilloux,
- amélioration de la giration RD51/rue Port Mâcon.

S'agissant de voies du domaine public de voirie métropolitain, la Métropole de Lyon a étudié, en concertation avec le SYTRAIVAL, les aménagements à réaliser.

Les travaux consistent donc en :

- la création d'un butte-roue sous le passage des voies ferrées et l'installation d'un feu tricolore,
- la pose de bordures et traçage au sol pour l'amélioration de la giration à l'angle de la RD 51.

Le coût total des travaux est estimé à 100 000 € HT.

Le SYTRAIVAL a fait part de son intérêt à la réalisation de ces travaux et accepte de participer à leur financement par offre de concours sur la base du montant prévisionnel HT, compte tenu de la récupération de la TVA par la Métropole.

Le dossier n°CP-2017-1407 concerne des prestations d'expertise d'accessibilité et de sécurité de la voirie et des espaces publics sur l'ensemble du territoire de la Métropole de Lyon.

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. L'accord-cadre à bons de commande serait passé pour une durée ferme de un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

L'accord-cadre comporterait un engagement de commande minimum de 30 000 € HT, et maximum de 120 000 € HT.

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 13 janvier 2017, a choisi l'offre de l'entreprise Covadis. Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer ledit accord-cadre.

Le dossier n°CP-2017-1408 concerne la Commune d'Albigny sur Saône. Le présent dossier concerne l'attribution des marchés de travaux relatifs à l'aménagement de la rue Zipfel et du chemin de Notre-Dame sur la Commune d'Albigny sur Saône.

Les marchés comprennent les travaux suivants :

- lot n°1 : voirie et réseaux divers (VRD),
- lot n°2 : murs.

Une procédure adaptée a été lancée. Conformément aux critères d'attribution, l'acheteur, par décision du 4 janvier 2017, a choisi, pour les différents lots, les offres jugées économiquement les plus avantageuses, à savoir :

- pour le lot n°1 : voirie et réseaux divers Axima Centre, pour un montant de 575 325,60 € TTC
- pour le lot n°2 : murs Gantelet et Galaberthier, pour un montant de 273 724,74 € TTC.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer lesdits marchés.

Voilà monsieur le Président, pour l'ensemble des dossiers.

M. LE PRÉSIDENT : Très bien, monsieur Abadie, j'ai une demande de temps de parole de madame Baume.

Mme la Conseiller délégué BAUME : Oui, pour indiquer que Béatrice Vessiller, Bruno Charles et moi-même, nous nous abstenons sur le dossier n°CP-2017-1406 qui est le dossier relatif à l'accessibilité à Quincieux, compte tenu du fait qu'il y a un recours qui n'a pas encore donné lieu à un résultat au Tribunal administratif, pour le site de maturation des mâchefers.

M. LE PRÉSIDENT : D'accord merci beaucoup, donc vote favorable pour tous les dossiers, sauf celui-là.

Adoptés, Mmes Béatrice Vessiller, Emeline Baume et M. Bruno Charles s'étant abstenus sur le dossier n°CP-2017-1406.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

N° CP-2017-1409 - Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2015-2020 - Opération Neurocampus - Autorisation de signer un avenant n°2 à la convention d'occupation du domaine public hospitalier - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Bret rapporte le dossier n°CP-2017-1409. Monsieur Bret, vous avez la parole.

M. le Vice-Président BRET, rapporteur : Oui, il s'agit d'un avenant dans le cadre de l'opération Neurocampus qui est une opération inscrite au contrat de plan Etat-Région.

Donc, cet avenant tire en quelque sorte les conséquences de cette substitution pour partie. Il constate aussi l'obtention et le caractère définitif du permis de construire qui était attribué par le Préfet. Il prend acte de l'exigibilité de la redevance d'occupation. Il convient d'un certain nombre de modifications du programme des travaux et du planning prévisionnel.

Donc, c'est le deuxième avenant sur cette opération qui est une opération emblématique et très importante du contrat de plan, puisqu'elle consiste à regrouper sur un même site du Vinatier, l'ensemble des laboratoires relevant du secteur des neurosciences sur la Métropole.

M. LE PRESIDENT : Merci, pas de remarques. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRET.

N° CP-2017-1410 - Transfert d'une garantie d'emprunt accordée dans le cadre de la création de l'Office public de l'habitat (OPH) Lyon Métropole habitat - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1411 - Garanties d'emprunts accordées à l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) 38 auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1412 - Garantie d'emprunt accordée à l'Office public de l'habitat (OPH) est Métropole habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0348 du 07 septembre 2015 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1413 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Cité Nouvelle auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) - Décision modificative aux décisions des Commissions permanentes n°CP-2015-0542 du 7 décembre 2015, n°CP-2015-0449 du 12 octobre 2015 et n°CP-2016-0867 du 23 mai 2016 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1414 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Batigère Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1415 - Garantie d'emprunt accordée à l'Association recherche handicap et santé mentale (ARHM) auprès de la Caisse d'Épargne Rhône-Alpes - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-1320 du 13 décembre 2016 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1416 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Réaménagement de la dette - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0536 du 7 décembre 2015 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1417 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Décision modificative à la décision de la Commission permanente n°CP-2016-0638 du 11 janvier 2016 - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1418 - Garantie d'emprunt accordée à l'association Santé mentale et communautés auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1419 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM ICF sud-est Méditerranée auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1420 - Garantie d'emprunt accordée à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1421 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1422 - Garanties d'emprunts accordées à la SCA Foncière d'habitat et humanisme auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1423 - Garantie d'emprunt accordée à la société anonyme (SA) coopérative de production d'HLM Rhône Saône habitat auprès du Crédit agricole mutuel Centre-Est - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1424 - Garanties d'emprunts accordées à la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1425 - Garantie d'emprunts accordée à la SAEM SEMCODA auprès de la Caisse des dépôts et consignations (CDC) - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1426 - Vernaison - Garantie d'emprunt accordée à l'association Maison Saint Joseph auprès de la Société générale - Direction générale déléguée aux territoires et partenariats - Direction de l'évaluation et de la performance -

N° CP-2017-1489 - Décines Charpieu - Ecully - Lyon 3° - Lyon 4° - Caluire et Cuire - Tassin la Demi Lune - Charly - Lyon 9° - Lyon 2° - Charbonnières les Bains - Corbas - Villeurbanne - Saint Genis les Ollières - Lyon 1er - Lyon 7° - Aides à la pierre - Logement social 2016 - Attribution de subventions aux bailleurs sociaux pour le financement de logements sociaux - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Claisse rapporte les dossiers n°CP-2017-1410 à CP-2017-1426 et CP-2017-1489. Monsieur Claisse, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CLAISSE, rapporteur : Oui, monsieur le Président, chers collègues, 17 dossiers de garanties d'emprunts à vous présenter. Je commence par les 11 dossiers qui portent sur l'attribution de nouvelles garanties concernant 456 logements pour un montant total garanti de 18 506 069 €.

Le dossier n°CP-2017-1411 au profit de l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) 38 pour une opération d'amélioration de 44 logements à Feyzin et pour un montant total garanti de 141 051 €.

Le dossier n°CP-2017-1414 au profit de la société anonyme d'HLM Batigère Rhône-Alpes pour l'acquisition en vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 14 logements rue Bullukian à Lyon 8° et de 13 logements au 28, rue Lançon à Villeurbanne. Le montant garanti est de 2 321 011 €.

Le dossier n°CP-2017-1418 concerne une garantie à hauteur de 50 % au profit de l'association Santé mentale et communautés pour la relocalisation rue Branly à Villeurbanne, du service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) Paul Balvet. Le montant garanti s'élève à 620 000 €.

Le dossier suivant n°CP-2017-1419 est au profit de la SA d'HLM ICF sud-est Méditerranée pour l'acquisition en VEFA de 15 logements, rue Marcel Sembat à Villeurbanne. Le montant garanti est de 1 082 937 €.

J'ai ensuite deux dossiers n°CP-2017-1420 et CP-2017-1424 au profit d'SA d'HLM Alliade habitat : le premier, pour l'acquisition en VEFA pour l'acquisition de 9 logements, rue Charles Luizet à Saint Genis Laval, pour un montant garanti de 1 340 286 €. Le second, le dossier n°CP-2017-1424 pour des opérations d'acquisition-amélioration de 11 logements rue d'Inkermann à Villeurbanne et d'acquisition en VEFA de 31 logements à Feyzin, pour un montant garanti de 2 056 343 €.

Le dossier n°CP-2017-1421 concerne des garanties au profit de la SA d'HLM 3F Immobilière en Rhône-Alpes pour diverses opérations. C'est d'abord, l'acquisition en VEFA de 54 logements dont 38, avenue Lacassagne à Lyon 3° et 16 logements rue Abraham Bloch à Lyon 7°. La construction de 4 logements à Collonges au Mont d'Or et de 6 logements à Charbonnières les Bains. L'acquisition-amélioration de 13 logements cours Vitton à Lyon 6°. L'acquisition en usufruit de 3 logements avenue Debrousse à Lyon 5° et des travaux d'amélioration sur 216 logements dont 113 à Villeurbanne, 23 logements à Lyon 1er et 56 logements à Mions et 24 logements à Sainte Foy lès Lyon. Pour l'ensemble de ces opérations, le montant total garanti est de 8 120 091 €.

Le dossier n°CP-2017-1422 est au bénéfice de la SCA Foncière d'habitat et humanisme pour l'acquisition en VEFA de 3 logements rue du 8 mai 1945 à Tassin la Demi Lune et l'acquisition de 10 logements rue Gaston Duret à Lyon 8°. Le montant total garanti est de 82 8 750 €.

Le dossier n°CP-2017-1423 est au bénéfice de société anonyme (SA) coopérative de production d'HLM Rhône Saône pour une opération d'accession sociale à la propriété concernant 3 logements à Poleymieux au Mont d'Or. Le montant garanti est de 561 000 €.

Le dossier n°CP-2017-1425 est pour une acquisition-amélioration de 7 logements portés par la SAEM SEMCODA, pour un montant garanti de 356 600 €.

Le dossier suivant n°CP-2017-1426 est au bénéfice de l'association Maison Saint Joseph pour la restructuration extension l'extension de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) à Vernaison. La garantie est accordée à hauteur de 50 %, pour un montant de 1 078 000 €.

J'ai ensuite 5 décisions modificatives :

- le dossier n°CP-2017-1412 concerne la modification de la décision de la Commission permanente n°CP-2015-0348, afin de prendre en compte la modification du taux de progressivité des échéances ;

- le dossier n°CP-2017-1413 concerne une décision modificative pour les décisions n°CP-2015-0542 du 7 décembre 2015, n°CP-2015-0449 du 12 octobre 2015 et n°CP-2016-0867 du 23 mai 2016, à la suite de la renégociation des taux de progressivité et des conditions de révisabilité des prêts consentis par la Caisse des dépôts et consignations à la SA d'HLM Cité nouvelle ;

- le dossier n°CP-2017-1415 concerne la modification de la décision n°CP-2016-1320 du 13 décembre 2016, afin de supprimer la condition de constitution d'une hypothèque de premier rang sur la garantie accordée pour le foyer Lérine à Dardilly ;

- le dossier n°CP-2017-1416 concerne la modification de la décision n°CP-2015-0536 du 7 décembre 2015 pour tenir compte du réaménagement de 15 prêts de la SA d'HLM Alliade habitat auprès de la Caisse des dépôts et Consignations pour un montant total garanti de 18 065 881,42 € ;

- le dossier n°CP-2017-1417 concerne la modification de la décision n°CP-2016-0638 du 11 janvier 2016 du fait de la modification du nombre de logements construits dans le cadre de cette opération qui passe de 24 à 23 logements et en conséquence, du montant garanti qui est désormais de 1 919 441 €.

Le dernier dossier n°CP-2017-1410 concerne une décision de transfert de prêt souscrit par l'OPH du Rhône auprès de la Caisse d'épargne Rhône-Alpes, à la suite de la création de Lyon Métropole habitat. L'encours de ce prêt transféré à l'OPH Lyon Métropole habitat, pour un montant de 3 214 682,17 €.

Je termine si vous le permettez, monsieur le Président, par un dossier de monsieur le Vice-Président Michel Le Faou qui est empêché par ses fonctions d'administrateur auprès de certains bénéficiaires de cette décision. Il s'agit du dossier n°CP-2017-1489 qui permet de subventionner la réalisation de 617 logements sociaux dont 145 PLUS et 472 PLAI au titre de la délégation des aides à la pierre pour les opérations annexées au dossier. Le montant total de la subvention est de 6 931 730 €.

Voilà, j'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, je mets donc ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Martial PASSI, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2017-1410, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),
- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2017-1410, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),
- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH est Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2017-1412, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),
- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n°CP-2017-1416, CP-2017-1420, CP-2017-1424 et CP-2017-1489, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),
- Mme Béatrice VESSILLER, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Batigère, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2017-1414 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),
- Mme Corinne CARDONA, déléguée de la Métropole de Lyon au sein de Immobilière en Rhône-Alpes, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n°CP-2017-1417 et CP-2017-1421 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),
- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2017-1489, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),
- M. Michel LE FAOU, délégué de la Ville de Lyon au sein de la SACVL, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2017-1489, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CLAISSE.

N° CP-2017-1427 - Fourniture et maintenance du matériel d'inspection télévisée HYDROVIDEO - Autorisation de signer le marché suite à une procédure négociée sans mise en concurrence avec l'entreprise HYDROVIDEO - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1428 - Fourniture de pièces détachées et maintenance pour matériels de marque ANDRITZ - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalables avec la société ANDRITZ - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1429 - Migration de la supervision et rénovation des interfaces locales à la station d'épuration de Pierre-Bénite - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure négociée avec mise en concurrence préalable - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

N° CP-2017-1430 - Jonage - Restructuration du réseau d'assainissement - Rue Nationale (tranche ferme) et rue Neuve (tranche optionnelle) - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'eau -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n°CP-2017-1427 à CP-2017-1430. Monsieur Colin, vous avez la parole.

M. le Vice-Président COLIN, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, donc le dossier n°CP-2017-1427 concerne la fourniture et la maintenance du matériel d'inspection télévisée HYDROVIDEO pour les réseaux.

Il s'agit d'un marché suite à une procédure de marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise HYDROVIDEO pour une durée ferme de 4 ans, avec un montant minimum de 120 000 € HT et maximum de 480 000 € HT.

Le dossier n°CP-2017-1428 concerne la fourniture de pièces détachées et de maintenance pour du matériel de marque ANDRITZ et l'autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable pour une durée ferme de 4 ans, pour un montant total minimum de 150 000 € HT et maximum de 500 000 € HT pour la durée du marché.

Le dossier n°CP-2017-1429 concerne de migration de la supervision et la rénovation des interfaces locales à la station d'épuration de Pierre Bénite et l'autorisation de signer le marché avec mise en concurrence avec une procédure négociée. C'est un marché avec une tranche optionnelle pour un montant de 733 160,95 € en tranche ferme et 7 339,49 € en tranche optionnelle. Il serait signé avec l'entreprise ENFRASYS.

Le dossier n°CP-2017-1430 concerne la restructuration du réseau d'assainissement rue Nationale et rue Neuve à Jonage et c'est une autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure adaptée. C'est un montant de 311 097,75 € HT en tranche ferme et 82 526,53 HT en tranche optionnelle qui serait signé avec le groupement d'entreprises CHOLTON/MDTP. Merci.

M. LE PRESIDENT : Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

N° CP-2017-1431 - Albigny sur Saône - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé 18, chemin Notre-Dame - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1432 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, des lots de copropriété n°474 et 624, situés 4, rue Hélène Boucher et appartenant à M. Khouja Chaker - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1433 - Bron - Développement urbain - Opération de renouvellement urbain (ORU) Bron Terraillon - Acquisition, à titre onéreux, de 3 garages constituant les lots de copropriété n°29, 43 et 45 situés 57, chemin de Terraillon et appartenant à Alliage habitat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1434 - Cailloux sur Fontaines - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin de Four lieudit La Racombe et appartenant à l'indivision Genevois - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1435 - Craponne - Francheville - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, de diverses parcelles de terrain destinées à être incorporées au domaine public de voirie métropolitaine et appartenant au Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL) - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1436 - Genay - Voirie de proximité - Mise en demeure d'acquérir un terrain nu situé lieu-dit Les Lisières et appartenant à Mme Thérèse Villalta - Renoncement à l'acquisition - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1437 - Jonage - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, et intégration dans le domaine public de voirie métropolitain, d'une parcelle de terrain nu située 22, rue des Biesses et appartenant à M. et Mme Philippe Dreyer - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1438 - Lyon 3° - Projet Lyon Part Dieu - Acquisition des lots n°46 et 47 à usage d'emplacements de stationnement et des lots n°113 et 214 à usage de bureaux situés au rez-de-chaussée et au niveau mezzanine de la copropriété l'Amphytrion au 11 et 15, boulevard Vivier Merle, et appartenant à la SCI Lyon Chado - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1439 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part-Dieu - Acquisition, à titre onéreux, d'un appartement et d'un garage formant respectivement les lots n°1034 et 1111 de la copropriété Le Vivarais, situés au 9, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Philippe Chaudet - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1440 - Lyon 3° - Voirie - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située 1, rue Saint-Isidore et appartenant à la société UTEI Saint Isidore - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1441 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part Dieu - Acquisition de lot de copropriété n°10 à usage de bureaux situé au rez-de-chaussée et au niveau entresol du bâtiment B9 et B11 au 25, boulevard Vivier Merle et appartenant à la SCI Merle 25 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1442 - Lyon 3° - Développement urbain - Projet Lyon Part Dieu - Acquisition à titre onéreux d'un appartement formant le lot n°225 et d'un emplacement de stationnement formant le lot n°60 de la copropriété l'Amphytrion cadastrée EM 230, situés au 11, boulevard Vivier Merle et appartenant à M. Thierry Decomble - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1443 - Lyon 8° - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 3 parcelles de terrain nu situées 65 bis - 67, rue Feuillat et appartenant à la Ville de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1444 - Poleymieux au Mont d'Or - Voirie de proximité - Acquisition, à titre onéreux, d'une parcelle de terrain nu située chemin de la Péronière et appartenant aux consorts Guerrier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1445 - Rillieux la Pape - Equipement Public - Acquisition, à titre onéreux, d'un tènement situé 9001, chemin de la Croix et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1446 - Vénissieux - Voirie de proximité - Acquisition à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain nu situées 26-28, rue Francis de Pressensé, cadastrées AA 221 et AA 222 et appartenant au Syndicat des copropriétaires de l'ensemble immobilier dénommé Côté Moulin à Vent - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1447 - Villeurbanne - Equipement Public - Acquisition à titre onéreux, d'un immeuble (bâti et terrain) situé 39, rue Bourghanin, cadastré BW 28 et BW 30 et appartenant à Mme Georgette Meunier - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1448 - Villeurbanne - Voirie de proximité - Acquisition, à titre gratuit, de 2 terrains nus, situés 36 et 38, rue du 8 mai 1945 et appartenant à la Société civile immobilière de construction vente (SCCV) Clos Caroline - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1449 - Villeurbanne - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'un tènement immobilier situé 182, rue de la Poudrette et appartenant à la Société civile immobilière (SCI) Poudrette - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1450 - Villeurbanne - Equipement public - Acquisition, à titre onéreux, d'un immeuble (bâti+terrain) situé 39, rue Bourghanin, cadastré BW 29 et appartenant à Mme Audrey Colonna - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1451 - Villeurbanne - Développement urbain - Carré de Soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) la Soie - Acquisition, à titre gratuit, du tènement immobilier situé sur les parcelles cadastrées BZ 36 et BZ 37 au 9, rue Francia et appartenant à la Commune - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1452 - Lyon 3° - Développement urbain - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Cession, à titre onéreux, de volumes et emprise à créer sur la parcelle de terrain bâti cadastré AR 7, et sur les parcelles de terrain nu cadastrées AR 62, AR 75, AR 77, AR 78 et sur une parcelle à cadastrer rue Servient, le tout situé rue de Bonnel, rue Servient, rue des Cuirassiers et rue du Docteur Bouchut, à la société (SAS) Uni Commerces, ou toute société se substituant à elle - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1453 - Lyon 7° - Aménagement - Opération mixte habitat et commerces - Cession, à titre onéreux, suite à consultation, au profit de la co-promotion Pitch/Noaho, avec faculté de substitution, de parcelles de terrain nu cadastrées CD 263 et CD 265, situées 62, 64, avenue Debourg - Autorisation de dépôt d'un permis de construire - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1454 - Vaulx en Velin - Equipement public - Cession, à titre gratuit, à la Commune, de 2 parcelles de terrain situées 1 à 9, chemin de la Ferme, dans le quartier des Noirettes - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1455 - La Tour de Salvagny - Equipement public - Echange, avec soulte, entre la Commune de la Tour de Salvagny et la Métropole de Lyon, de parcelles boisées situées avenue du Casino - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1456 - Rillieux la Pape - Voirie de proximité - Echange sans soulte entre la Métropole de Lyon et la Commune de Rillieux la Pape de divers terrains nus situés avenue des Nations et rue d'Athènes - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1457 - Lyon 3°- Habitat - Déclaration d'utilité publique (DUP) d'Opération de restauration immobilière (ORI) - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, de 4 lots dans un immeuble en copropriété situé 208, rue de Créqui - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1458 - Lyon 3°- Habitat et logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un immeuble situé 9, rue Roux Soignat - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1459 - Lyon 6°- Habitat - Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique au profit de la Société d'aménagement et de construction de la Ville de Lyon (SACVL), de l'immeuble situé 11, cours Vitton - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1460 - Lyon 7°- Développement urbain - Parc Blandan - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique administratif, au profit de la Ville de Lyon, des parcelles cadastrées BI 154 et BI 156 et situées au 37, rue du Repos - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1461 - Villeurbanne - Habitat et Logement social - Mise à disposition, à titre onéreux, par bail emphytéotique, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Est Métropole habitat, de l'immeuble situé 70, rue Léon Blum - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1462 - Villeurbanne - Equipement public - Abandon de servitudes de puisage d'eau et de poste de livraison EDF de diverses parcelles de terrain situées 7, avenue de Bel Air, rues Alfred de Musset et Henry Legay par les sociétés Safran Landing Systems, SCI club de la Soie, Silky Way et la Métropole de Lyon - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1463 - Vaulx en Velin - Carré de Soie - Projet urbain partenarial (PUP) Gimenez - Travaux - Lots n°1 et 3 - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

N° CP-2017-1464 - Schéma directeur des énergies de la Métropole de Lyon - Convention de partenariat avec GRTgaz pour 2016-2018 - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

N° CP-2017-1465 - Limonest - Ilot de la Plancha - Protocole d'accord transactionnel pour le versement d'une indemnité de résiliation du bail professionnel entre la Métropole de Lyon et la société civile de moyens (SCM) de Mmes Bachelard-Barbe et Rendu-Tavernier pour le local situé au 168, avenue du Général de Gaulle - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction du foncier et de l'immobilier -

N° CP-2017-1466 - Villeurbanne - Opération de restauration immobilière du 91, rue des Charmettes - Engagement de l'enquête parcellaire suite à la déclaration d'utilité publique (DUP) - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte les dossiers n°CP-2017-1431 à CP-2017-1466. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, 35 dossiers ce matin relatifs à l'action foncière.

En ce qui concerne les acquisitions, les dossiers n° CP-2017-1431, CP-2017-1443, CP-2017-1446 et CP-2017-1448 concernent les Communes d'Albigny sur Saône, Lyon 8°, Vénissieux et Villeurbanne. Il s'agit d'acquisitions de terrains, à titre gratuit, pour les aménagements de voirie.

Les dossiers n°CP-2017-1444, CP-2017-1437, CP-2017-1440, CP-2017-1435 et CP-2017-1434 concernent, respectivement, les Communes de Poleymieux au Mont d'Or, Jonage, Lyon 3°, Craponne, Francheville et Cailloux sur Fontaines. Il s'agit d'acquisitions, à titre onéreux, de terrains pour des aménagements de voirie de proximité ou d'opérations prévues à la programmation pluriannuelle d'investissements (PPI). Ces acquisitions représentent 99 932 mètres carrés pour un montant total de 1 587 201,57 € HT.

Les dossiers n°CP-2017-1449, CP-2017-1450 et CP-2017-1447 concernent la Commune de Villeurbanne. Il s'agit d'acquisitions pour, respectivement, une extension du service de la propreté, ensuite pour l'implantation d'un collège et également à Villeurbanne l'implantation d'un collège avec une acquisition rue Bourgchanin. Ces acquisitions sont, respectivement, d'un montant de 1 079 000 € pour un bâtiment industriel en rez-de-chaussée, une maison d'habitation pour un montant de 326 000 € et la troisième acquisition pour le collège, une maison d'habitation pour un montant de 330 000 €.

Ensuite, le dossier n°CP-2017-1445 sur la Commune de Rillieux la Pape concerne une acquisition pour l'extension du cimetière métropolitain, d'un terrain acheté à la Commune, de 440 mètres carrés pour un montant de 69 000 €.

Ensuite deux opérations relatives à l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), les dossiers n°CP-2017-1433 et n°CP-2017-1432 concernent l'achat de 3 garages pour un montant de 18 000 €, d'un appartement T 4 et d'une cave, pour un montant de 94 000 €.

Ensuite, il s'agit du projet Lyon Part-Dieu qui concerne les dossiers n°CP-2017-1438, CP-2017-1442, CP-2017-1441 et CP-2017-1439. Il s'agit d'acquisitions de garages et bureaux pour un montant de 897 150 €, un appartement pour un montant de 127 680 €, des bureaux pour un montant de 190 000 € et enfin, un appartement et un garage pour un montant de 246 000 €. Il s'agit d'acquisition à la SCI Lyon Chado pour la première d'entre elles.

Le dossier n°CP-2017-1451 concerne la Commune de Villeurbanne : il s'agit de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Soie avec la réalisation de la future voie Willy Brandt. C'est une acquisition d'un terrain nu de 1 291 mètres carrés, à titre gratuit, et appartenant à la Commune.

Le montant total des acquisitions représente 3 376 830 €.

Ensuite, pour les cessions, 3 dossiers de cession pour cette commission mais d'un poids financier significatif. Il s'agit du dossier n°CP-2017-1454 à Vaulx en Velin. L'acquéreur est la Commune. Il s'agit de la cession des espaces verts hors domaine public de voirie, pour une surface de 117 mètres carrés, à titre gratuit.

Ensuite le dossier n°CP-2017-1453 concerne Lyon 7° : il s'agit d'un aménagement urbain, avenue Debourg ; il s'agit d'une cession suite à consultation pour une surface de 9 500 mètres carrés de logements sociaux et 3 680 mètres carrés de commerces. Ce terrain nu fait l'objet d'une recette de 7 729 834,85 € TTC.

Le dossier n°CP-2017-1452 concerne Lyon 3°. La société par actions simplifiée (SAS) Uni Commerces, filiale de la société Unibail Rodamco, a sollicité la Métropole dans le cadre de la ZAC Part-Dieu ouest, pour la cession du parking 3 000 du Centre commercial, pour la réalisation de travaux de rénovation, de restructuration et d'extension du centre commercial de la Part-Dieu. Il s'agit d'un parking pour un montant de 14 300 000 € HT.

Le total des cessions, pour cette Commission permanente, s'élève à 22 029 834,85 €. Je vois que notre collègue Vice-Président aux finances est tout à fait ravi.

Dans les dossiers divers : le dossier n°CP-2017-1455 concerne la Tour de Salvagny. Il s'agit d'un échange avec soulte de parcelles boisées, avec une recette, d'un terrain qui fait 76 138 mètres carrés pour la Métropole, 14 616 mètres carrés pour la Commune et la recette de la soulte s'élève à 36 169 €.

Le dossier n°CP-2017-1462 concerne la Commune de Villeurbanne : il s'agit d'un abandon de servitude de puisage, sans coût.

Le dossier n°CP-2017-1436 concerne la Commune de Genay : il s'agit d'un abandon de mise en demeure d'acquiescer de la voirie n°15, chemin des Lisières.

Le dossier n°CP-2017-1456 concerne la Commune de Rillieux la Pape pour des opérations de voirie. C'est un échange sans soulte. Il s'agit d'une régularisation d'espaces publics. La Métropole cède 305 mètres carrés et la Commune 463 mètres carrés.

Le dossier n°CP-2017-1460 concerne Lyon 7°: il s'agit du parc Blandan, avec une mise à disposition à la Ville de Lyon par bail emphytéotique d'une parcelle et d'un bâtiment pour une recette de 3 700 €.

Le dossier n°CP-2017-1465 concerne la Commune de Limonest. Il s'agit d'un projet d'aménagement, îlot de la Plancha que connaît bien notre ami Max Vincent. Cela concerne un protocole d'accord transactionnel concernant la résiliation d'un bail professionnel pour un cabinet dentaire pour une dépense de 10 352,47 €.

Le dossier n°CP-2017-1457 concerne Lyon 3°: il s'agit de la déclaration d'utilité publique (DUP) pour la mise à disposition par bail emphytéotique à Grand Lyon habitat de 4 lots au 208 de la rue de Créqui, pour une recette de 52 072 €.

Enfin, les 3 derniers dossiers concernent l'habitat : le dossier n°CP-2017-1459 concerne Lyon 6°. Il s'agit d'un bail emphytéotique avec la Société d'aménagement et de construction de la Ville de Lyon (SACVL), avec un droit d'entrée pour le bail et une recette de 887 540 €.

Le dossier n°CP-2017-1458 concerne un bail emphytéotique d'une durée de 55 ans, au profit de l'Office public de l'habitat (OPH) Grand Lyon habitat, d'un immeuble cédé occupé situé 9, rue Roux Soignat à Lyon 3°, en vue de la réalisation d'un programme de logements sociaux. Il s'agit d'un droit d'entrée à 69 %, ce qui est important et pour un montant de bail de 478 893 €.

Enfin, le dernier dossier n°CP-2017-1461 concerne la Commune de Villeurbanne. Il s'agit d'un bail emphytéotique à l'OPH Est Métropole habitat, avec sur la rue Léon Blum, la réalisation de 6 PLUS et 2 PLAI. La recette est de 40 € et il n'y a pas de droit d'entrée, compte tenu de l'équilibre assez difficile de cette opération.

Le total de ces dossiers divers représente une recette de 1 458 414 € pour une dépense de 10 352,47 €. J'en ai terminé monsieur le Président.

M. LE PRÉSIDENT : Merci monsieur Crimier, je mets ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité :

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de Alliade habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n°CP-2017-1431 et CP-2017-1433, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Martial PASSI, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2017-1453, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Lyon Métropole habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2017-1453, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Métropole de Lyon au sein de l'OPH Grand Lyon habitat, n'ayant pris part ni aux débats ni aux votes des dossiers n°CP-2017-1457, CP-2017-1458 et CP-2017-1461, à sa demande (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*),

- M. Michel LE FAOU, délégué de la Ville de Lyon au sein de la SACVL n'ayant pris part ni aux débats ni au vote du dossier n°CP-2017-1459 (*article 26 du règlement intérieur du Conseil*).

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

N° CP-2017-1467 - Fourniture d'une plateforme de facturation et de dématérialisation des échanges entre la Métropole de Lyon et les services d'aide à domicile (SAAD) et d'un service de télégestion basé sur un serveur vocal interactif et prestations associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

N° CP-2017-1468 - Hébergement de services numériques de la Métropole de Lyon et infogérance d'infrastructures associées - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer l'accord-cadre de prestations de services - Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation numérique et des systèmes d'information -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze rapporte les dossiers n°CP-2017-1467 et CP-2017-1468. Madame Dognin-Sauze, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, un premier dossier n°CP-2017-1467 qui concerne un appel d'offres pour la télégestion de services d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) à partir d'un accord-cadre à bons de commande pour une durée ferme de 2 ans reconductible une fois, dans une fourchette de 180 000 € HT à 725 000 € HT. La Métropole de Lyon dans le cadre de sa politique d'autonomie gère un système de télégestion qui concerne les déclarations des interventions faites au domicile des bénéficiaires de l'aide personnalisée d'autonomie et la prestation de compensation du handicap.

Cela permet de facturer en ayant vérifié que le service a été effectif. Ce système va être étendu à d'autres prestations, aide ménagère enfance. Ce dossier porte donc sur le lancement de la procédure de mise en concurrence de ce système et vise donc à remplacer le système actuel.

Un second dossier n°CP-2017-1468 qui concerne, cette fois, un marché à bons de commande pour les infrastructures d'hébergement de nos services numériques pour une durée d'un an reconductible deux fois dans une fourchette de 150 000 € HT à 600 000 € HT. La majorité des services numériques en production sont hébergés sur des infrastructures de la Métropole dans des bâtiments métropolitains. Néanmoins, certains services sont hébergés en dehors de nos murs pour des raisons de disponibilités 24 h/24, 7 jours/7 que nous ne savons pas garantir sur nos propres infrastructures. Ceci concerne principalement des sites internet mais aussi l'arrivée de nouveaux services aux usagers, tel que le guichet ou le compte unique de territoire. Il est donc proposé un renouvellement de marché sur une durée de 4 ans. Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DOGNIN-SAUZE.

N° CP-2017-1469 - Réalisation et livraison des chèques d'accompagnement personnalisé en faveur des bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance (ASE) - Autorisation de signer un accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Pôle de l'enfance et de la famille - Direction de la protection de l'enfance -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Guillemot rapporte le dossier n°CP-2017-1469. Madame Guillemot, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT, rapporteur : Merci monsieur le Président, il s'agit donc de la réalisation et de la livraison de chèque d'accompagnement personnalisé (CAP) en faveur des bénéficiaires de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). A ce titre, je vous confirme que nous délivrons près de 60 000 CAP non nominatifs qui sont distribués chaque année et il s'agit donc de renouveler l'appel d'offres, l'accord-cadre à bons de commande de fournitures pour la réalisation et la livraison de ces chèques pour un montant maximum de 2 250 000 € pour une durée ferme de 2 années reconductibles de façon expresse une fois 2 années.

M. LE PRESIDENT : Très bien, donc je le mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente GUILLEMOT.

N° CP-2017-1470 - Compte-rendu des déplacements autorisés - Période du 1er novembre au 31 décembre 2016 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des assemblées et de la vie de l'institution -

N° CP-2017-1471 - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir et une demande de permis de construire - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1472 - Saint Priest - Autorisation donnée à la société ENGIE de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien immobilier métropolitain cadastré AW 158 et situé rue Clément Ader - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1473 - Villeurbanne - Carré de soie - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Villeurbanne La Soie (VLS) - Autorisation donnée à la société dénommée SNC ALTAREA COGEDIM ZAC VLS ou à toute personne se substituant à elle, de déposer toutes demandes d'autorisations d'urbanisme sur la parcelle métropolitaine cadastrée BZ 99 et située 24, rue de la Poudrette - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1474 - Meyzieu - Restructuration du collège Evariste Galois - Lot n°3 : charpente bois et métallique - Lot n°7 : métallerie - Lot n°12 : chaufferie ventilation plomberie - Lot n°13 : courants forts et faibles - Lot n°15 : voirie et réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer les modifications aux marchés de travaux - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1475 - Fourniture d'équipements de protection individuelle - Chaussures hautes et basses, bottes et cuissardes pour les agents de la Métropole de Lyon - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1476 - Fourniture d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Métropole de Lyon : parkas et vêtements techniques - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Abrogation de la décision de la Commission permanente n°CP-2016-1334 du 12 septembre 2016 - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1477 - Maintenance des installations de courants forts des bâtiments de la Métropole de Lyon - Lots n°1 et n°2 - Autorisation de signer les accords-cadres de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1478 - Prestations de stationnement dans les parcs souterrains : tickets prépayés, abonnements et cartes prépayées - Autorisation de signer l'accord-cadre de services à la suite d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence préalable - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1479 - Prestations de nettoyage de bâtiments de la Métropole de Lyon - Lots n°11, 12, 14 et 16 - Autorisation de signer les accords-cadres de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1480 - Fourniture de bois pour les bâtiments de la Métropole de Lyon - Lot n°2 : fourniture de panneaux dérivés du bois, de mélaminés, stratifiés et de parquets - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1481 - Fourniture de pièces détachées constructeurs, de produits, d'outillages spécifiques et de maintenance des véhicules de la Métropole de Lyon de moins de 3,5 tonnes - Lot n°1 : marque Renault - Autorisation de signer l'accord-cadre de fournitures à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1482 - Bron - Travaux de restructuration et d'extension du Neurocampus de Lyon - Lots n°2, 3, 4, 6, 8, 9, 11, 14, 15, 16, 17, 20 et 21 - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1483 - Bron - Travaux de restructuration et d'extension du Neurocampus de Lyon - Lot n°5 : traitement des façades - Lot n°7 : structure métallique - métallerie - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1484 - Lyon 6° - Nettoyement de la rue intérieure de la Cité Internationale - Autorisation de signer l'accord-cadre de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1485 - Villeurbanne - Projet urbain Grandclément - Eviction commerciale de la société à responsabilité limitée (SARL) dénommée NETTOYAGES PROPRETE SERVICES du local appartenant à la Métropole de Lyon situé 36, rue Emile Decorps - Approbation de la convention de résiliation de bail et d'indemnisation - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

N° CP-2017-1486 - Lyon 4° - Tunnel de la Croix-Rousse - Marché de conception-réalisation des travaux de rénovation lourde du tunnel - Autorisation de signer le protocole d'accord transactionnel pour la résolution des appels en garantie - Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique -

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Laurent rapporte les dossiers n°CP-2017-1470 à CP-2017-1486. Madame Laurent, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente LAURENT, rapporteur : Monsieur le Président, chers collègues, donc le premier dossier que je vous présente ce matin, le dossier n°CP-2017-1470 a pour objectif de prendre acte des déplacements autorisés sur la période du 1er novembre au 31 décembre 2016.

Le dossier n°CP-2017-1471 concerne l'autorisation de déposer :

- deux permis de démolir portant sur un entrepôt situé à Villeurbanne et une maison située à Francheville,
- un permis de construire portant sur des travaux d'accessibilité du collège Colette à Saint Priest, avec la création d'un ascenseur.

Le dossier n°CP-2017-1472 vise à autoriser la société ENGIE à déposer une demande de permis de construire portant sur le tènement immobilier cadastré AW 158 situé à Saint Priest pour l'implantation d'une station de gaz naturel.

Le dossier n°CP-2017-1473 vise à autoriser la société dénommée SNC ALTAREA COGEDIM ZAC VLS à déposer toute demande d'autorisation d'urbanisme portant sur une parcelle métropolitaine située à Villeurbanne dans le cadre de l'aménagement de la ZAC Villeurbanne La Soie et afin de pouvoir réaliser son programme de logements, de commerces et de services.

Le dossier n°CP-2017-1474 a pour objectif d'approuver et d'autoriser la signature de plusieurs modifications de marchés de travaux pour la restructuration du collège Evariste Gallois à Meyzieu.

Le dossier n°CP-2017-1475 vise à autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commande concernant la fourniture d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Métropole.

Le dossier n°CP-2017-1476 vise à abroger la décision de la commission permanente n°CP-2016-1334 du 12 septembre 2016 autorisant le lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert et la signature de l'accord-cadre de fournitures d'équipements de protection individuelle pour les agents de la Métropole et autoriser la signature de l'accord-cadre du bons de commande relatif à la fourniture d'équipements de protection individuelle pour une durée ferme de 2 ans.

Le dossier n°CP-2017-1477 vise à autoriser la signature des accords-cadres à bons de commande concernant la maintenance préventive et curative des installations de courants forts des bâtiments de la Métropole.

Le dossier n°CP-2017-1478 vise à autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commande pour les prestations de stationnement dans les parcs souterrains, tels que des tickets prépayés, des abonnements et des cartes prépayées à destination des agents de la Métropole dans le cadre de leurs déplacements professionnels.

Le dossier n°CP-2017-1479 vise à autoriser la signature des accords-cadres à bons de commande prestations de nettoyage des locaux affectés aux directions de la Métropole.

Le dossier n°CP-2017-1480 vise à autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commande relatifs à la fourniture des panneaux dérivés du bois, de mélaminés, de stratifiés et de parquets avec l'entreprise DMBP.

Le dossier n°CP-2017-1481 vise à autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de pièces détachées constructeurs, de produits et d'outillages spécifiques et de maintenance des véhicules légers de la Métropole.

Les dossiers n°CP-2017-1482 et n°CP-2017-1483 ont pour objectif la signature des marchés de travaux de restructuration et d'extension du Neurocampus de Lyon.

Le dossier n°CP-2017-1484 vise à autoriser la signature de l'accord-cadre à bons de commande relatif au nettoyage de la rue intérieure de la Cité Internationale à Lyon 6°, avec le groupement d'entreprises groupement SRP Polyservices/GT Service Environnement.

Le dossier n°CP-2017-1485 a pour objectif d'approuver le versement de l'indemnité de résiliation de la SARL NETTOYAGES PROPLETE SERVICES et la convention de résiliation de bail commercial avec la SARL NETTOYAGES PROPLETE SERVICES et la Métropole de Lyon.

Le dossier n°CP-2017-1486 a pour objectif d'approuver le protocole d'accord transactionnel entre les sociétés DODIN CAMPENON BERNARD, CHANTIERS MODERNES RHONE-ALPES, devenue VCF TP LYON, SPIE BATIGNOLLES TPCI, CEGELEC CENTRE EST devenue CEGELEC MOBILITY, ENFRASYS GTIE TRANSPORT, SETEC ALS, SETEC TPI, SETEC ITS, STRATES et CLEMENT VERGELY ARCHITECTE, pour la résolution des appels en garanties concernant le marché de conception-réalisation de travaux de rénovation lourde du tunnel de la Croix-Rousse.

M. LE PRESIDENT : Merci bien, donc je mets aux voix ces dossiers. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente LAURENT.

N° CP-2017-1487 - Lyon 3° - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Déclassement du domaine public métropolitain des volumes existants ou à créer situés sur les parcelles cadastrées AR 7, AR 62, AR 78, d'une emprise non cadastrée rue Servient, et d'une emprise d'une partie de la parcelle cadastrée AR 75 rue du Docteur Bouchut - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie -

N° CP-2017-1488 - Candidature de la Métropole de Lyon au programme européen Urbact III - Demande de subventions auprès de l'Union européenne - Direction générale déléguée au développement solidaire et à l'habitat - Direction de l'habitat et du logement -

N° CP-2017-1490 - Lyon 2° - Hôtel Dieu - Aménagement des espaces publics attenants - Lot n°1 : voirie et réseaux divers (VRD), assainissement des eaux pluviales et mobiliers - Autorisation de signer les marchés de travaux à la suite d'une procédure adaptée - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

N° CP-2017-1491 - Lyon 3° - Projet Lyon Part-Dieu - Zone d'aménagement concerté (ZAC) Part-Dieu ouest - Opération immobilière Two Lyon renommée projet Vinci Immobilier d'entreprise - Convention de participation des constructeurs au coût des équipements publics de la ZAC avec la Société publique locale (SPL) Lyon Part-Dieu et la Société Vinci Immobilier d'entreprise - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de l'aménagement -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Le Faou rapporte les dossiers n°CP-2017-1487 à CP-2017-1491. Monsieur Le Faou, vous avez la parole.

M. le Vice-Président LE FAOU, rapporteur : Oui, monsieur le Président, mes chers collègues, il s'agit de 4 projets de décisions pour cette Commission permanente :

- le dossier n°CP-2017-1487 : il s'agit d'approuver le déclassement du domaine public métropolitain des volumes existants ou à créer sur les parcelles référencées AR 7, AR 66 et AR 78 et d'une emprise non cadastrée rue Servient et d'une partie d'une parcelle cadastrée AR 75 rue du docteur Bouchut. Ce déclassement intervient dans le cadre de la démolition du parking 3000 du centre commercial de la Part-Dieu, ce qui permettra de reconstituer un nouveau parking, la création d'une liaison entre le parking Cuirassiers et le nouveau parking à construire ainsi que les nouveaux commerces complémentaires du centre commercial de la Part-Dieu ;

- le deuxième dossier n°CP-2017-1488 : il s'agit d'une demande de subvention auprès de l'Union européenne dans le cadre de la candidature de la Métropole de Lyon au programme Urbact III ;

- le dossier n°CP-2017-1490 : il s'agit d'approuver l'attribution du lot n°1, relatif à la voirie et réseaux divers (VRD), assainissement et mobiliers urbains pour l'aménagement des espaces extérieurs du grand Hôtel-Dieu, pour un montant de 2 385 244 € HT au groupement d'entreprises Eiffage Génie Civil - Ets Gauthey / Eiffage Route Centre Est - Ets Rhône / Coiro ;

- le dernier projet de décision n°CP-2017-1491 concerne la ZAC Part-Dieu ouest ; en l'occurrence, il s'agit d'un projet de décision un peu similaire à celui que nous avons pris lors de la précédente séance entre Unibail Rodamco, la SPL et la Métropole de Lyon. Cette fois-ci, il s'agit de la même convention mais entre la SPL Lyon Part-Dieu et la société Vinci Immobilier d'entreprise et la Métropole de Lyon. En l'occurrence, cela concerne le montant des participations qui seront versées par la société Vinci Immobilier pour participation au coût des équipements publics de la ZAC sur la base de 174 € par mètre carré de plancher pour les commerces et les locaux d'activités et 165 € par mètre carré de SDP pour les bureaux, soit un montant total de participation de 13 203 156 € pour les 81 694 mètres carrés de surface de plancher qui sont projetés dans cette opération.

Voilà monsieur le Président les 4 projets de décisions soumis à la Commission permanente.

M. LE PRÉSIDENT : Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président LE FAOU.

N° CP-2017-1492 - Lyon 2°- Prestations de maîtrise d'oeuvre pour le réaménagement du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP) - Autorisation de signer la modification n°4 au marché public - Direction générale déléguée aux ressources - Direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments -

M. LE PRÉSIDENT : Monsieur le Vice-Président Passi rapporte le dossier n°CP-2017-1492. Monsieur Passi, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PASSI, rapporteur : Oui, monsieur le Président, il s'agit d'autoriser une modification au marché public qui concerne le réaménagement du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP). Je rappelle que le 8 septembre 2014, la Communauté urbaine de Lyon a autorisé la signature d'un marché public de prestations intellectuelles pour les prestations de maîtrise d'oeuvre concernant le réaménagement du Centre d'échanges de Lyon-Perrache (CELP).

Ce marché a été notifié au groupement d'entreprises GAUTIER CONQUET/AUREL DESIGN URBAIN/SETEC BATIMENT/SODECSET CONSTRUCTION/PLANITEC BTP/GAMBA-ACOUSTIQUE. La Métropole a choisi de confier la coordination générale de ce projet à la Société publique locale (SPL) Lyon Confluence et de conserver en régie la maîtrise d'ouvrage des opérations connexes de voirie et de bâtiment.

La direction de la logistique, du patrimoine et des bâtiments (DLPB) a lancé une consultation de maîtrise d'oeuvre portant sur le réaménagement du bâtiment concernant le CELP. Ce marché de maîtrise d'oeuvre se décompose en une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Suite aux résultats des études d'avant-projet, de nouvelles orientations ont été décidées et notamment d'adopter un nouveau phasage des travaux de l'opération limité à 2 phases au lieu des 3 phases initiales :

Afin de prendre en compte ces modifications, un avenant a été signé, sans que cet avenant ne modifie le montant total du marché initial.

A la demande de plusieurs acteurs de l'opération, une étude d'avant-projet définitif complémentaire pour les travaux de la nouvelle phase de réaménagement du CELP doit être établie.

Cette étude doit permettre de tenir compte notamment de plusieurs points :

1°- une demande de la Ville de Lyon d'intégrer pendant la période de réalisation des études d'avant-projet pour la reconstruction de l'établissement d'accueil du jeune enfant (EAJE),

2°- de nouvelles demandes programmatiques de l'urbaniste en charge de la cohérence globale du projet,

- 3°- le réaménagement de la voûte ouest en intégrant un traitement plus qualitatif,
- 4°- l'aménagement des bureaux du personnel de maintenance,
- 5°- une étude et d'un chiffrage parfaitement identifiable et dissociable.

Afin de prendre en compte ces modifications, un avenant n°2 a été signé. La répartition des paiements à venir entre cotraitants est de ce fait modifiée, les paiements initialement prévus à SODECSET étant dorénavant associés aux paiements de SETEC BATIMENT. La modification apportée par cet avenant n°3 est sans incidence financière sur le montant global du marché.

Après les modifications dues aux avenants, le marché public comptera 4 points différents :

- 1°- l'arrêt du programme et du coût définitifs des travaux,

A partir du résultat de l'étude d'avant-projet définitif complémentaire, le maître de l'ouvrage arrête définitivement le programme de travaux de la nouvelle phase en choisissant de retenir les options suivantes :

- le réaménagement de la voûte ouest tel que prévu dans l'étude d'avant-projet,
- l'aménagement des bureaux du personnel de maintenance du CELP,
- la suppression du réaménagement de la voûte est,
- la démolition des escaliers et ascenseurs devant l'hélice sud-ouest,
- la mise au jour de la tête nord historique de la voûte ouest sous la gare ferroviaire,
- la réparation du bandeau de toiture du sas métro de la place Carnot.

L'estimation prévisionnelle définitive pour ces travaux s'élève à 3 599 100 € HT.

- 2°- la modification du phasage financier des travaux et l'actualisation,

La validation de la première phase de travaux dans les conditions ci-avant exposées, a pour conséquence de modifier la répartition financière

- 3°- L'arrêt du forfait définitif principal de rémunération du maître d'œuvre,
- 4°- L'actualisation du calendrier prévisionnel et de la durée estimée du marché.

Il est donc proposé à la Commission permanente d'autoriser monsieur le Président à signer les différentes modifications :

- d'approuver la modification n°4 portant le montant total du marché à 2 874 341,91€ HT. Cet avenant entraîne une augmentation sur cette partie de 0,02 % ;
- d'autoriser monsieur le Président à signer ladite modification du marché.
- la dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme globale P08 - Transports urbains, Individualisée ;
- 4°- Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal.

M. LE PRESIDENT : Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PASSI.

N° CP-2017-1493 - Location et maintenance de balayeuses aspiratrices thermiques sans conducteur pour assurer des prestations de nettoyage sur le territoire de la Métropole de Lyon - Lots n°1 et 2 - Autorisation de signer les accords cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2017-1494 - Lavage et maintenance des silos sur le territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2017-1495 - Prestations de fauchage, d'entretien des fossés et accotements de voirie sur le territoire de la Métropole de Lyon - 3 lots - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

N° CP-2017-1496 - Lyon 8° - Lyon 9° - Gestion globale de nettoyage de quartiers - Lots n°1 et 2 - Autorisation de signer les accords-cadres à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté -

M. LE PRESIDENT : Monsieur le Vice-Président Philip rapporte les dossiers n°CP-2017-1493 à CP-2017-1496. Monsieur Philip, vous avez la parole.

M. le Vice-Président PHILIP, rapporteur : Merci, monsieur le Président, le dossier n°CP-2017-1493 concerne la location et maintenance de balayuses aspiratrices avec deux lots qui ont été attribués, l'un à la société Kärcher SAS et l'autre à groupement Daniel Périé / Capitole Finance Tofinso, avec l'autorisation pour le Président de signer. Je précise qu'il ne s'agit pas de balayuses aspiratrices qui n'ont pas de conducteurs mais que l'on loue sans conducteur et on y mettra un conducteur du Grand Lyon.

Ensuite le dossier n°CP-2017-1494 pour le lavage et maintenance des silos sur le territoire de la Métropole de Lyon. C'est un appel d'offres avec deux lots, l'un pour l'entreprise Plastic Omnium, l'autre pour l'entreprise C'net Environnement et l'autorisation pour le Président de signer les accords-cadres.

Pour le dossier n°CP-2017-1495 pour les prestations de fauchage, d'entretien des fossés et accotements de voirie sur le territoire de la Métropole de Lyon. Cette fois-ci, il y a 3 lots qui sont attribués au groupement d'entreprises CHAZAL/ROBERT FREDERIC pour le premier lot et l'entreprise VERGNAIS pour les deux autres lots et l'autorisation pour le Président de signer les accords-cadres.

Pour le dossier n°CP-2017-1496, il s'agit de la gestion globale de nettoyage de quartiers pour Lyon 9° et Lyon 8°: les lots sont attribués également et on a autorisé monsieur le Président de signer à signer les accords-cadres.

M. LE PRESIDENT : Très bien, merci beaucoup, pas de remarques, pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président PHILIP.

N° CP-2017-1497 - Mise à disposition de personnel intérimaire pour la Métropole - Lot n°4 : mise à disposition de personnel intérimaire pour le restaurant administratif de la Métropole - Autorisation de signer un avenant n°1 au marché public - Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

M. LE PRESIDENT : Madame la Vice-Présidente Vullien rapporte le dossier n°CP-2017-1497. Madame Vullien, vous avez la parole.

Mme la Vice-Présidente VULLIEN, rapporteur : Monsieur le Président, alors nous terminons par un avenant qui ne génère aucun surcoût financier concernant la mise à disposition de personnel intérimaire pour le restaurant administratif de la Métropole, avec des améliorations concernant les visites médicales. Nous n'en ferons plus que deux au lieu de trois, ce qui me semble une bonne idée. Et puis, le tableau navette de la liste du personnel va s'améliorer, donc on peut avoir de l'espoir sur l'amélioration de nos process, monsieur le Président.

M. LE PRESIDENT : Formidable ! Bien je mets le dossier aux voix. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente VULLIEN.

La séance est levée à 10 heures 40.

Conformément à l'article 48 du règlement intérieur du Conseil de la Métropole, le présent procès-verbal a été arrêté le : 3 avril 2017

Le Président,

Le Secrétaire de séance,

Gérard Collomb

Damien Berthilier
